



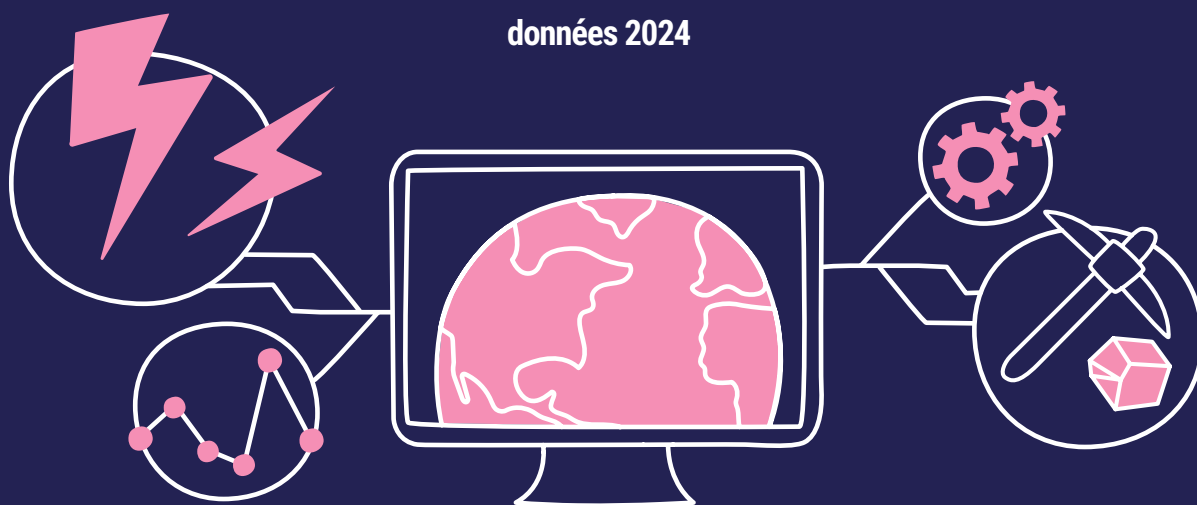
ENQUÊTE

« POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

ÉDITION 2026

LE RÉSUMÉ EN INFOGRAPHIES

données 2024



L'Arcep publie la 5^e édition de son enquête annuelle « Pour un numérique soutenable ». Celle-ci présente les données collectées auprès des acteurs du numérique afin de rendre compte chaque année de l'évolution de leur impact environnemental en France.

L'Arcep poursuit l'enrichissement de son enquête avec, pour cette 5^e édition, une première évaluation de l'impact environnemental des équipementiers de réseaux fixes fabricants de câbles en fibre optique (ventes, consommation d'électricité et d'eau, émissions de gaz à effet de serre embarquées) - et de nouveaux indicateurs pour les fabricants de terminaux et les opérateurs de centres de données. L'ajout d'indicateurs sur la consommation électrique moyenne de certains terminaux permet par exemple une 1^{re} évaluation de l'impact environnemental de la technologie des écrans en phase d'utilisation.

Les données sur les activités des opérateurs de centres de données documentent l'impact croissant de ces acteurs sur l'empreinte environnementale du numérique, dans un contexte de développement des services d'IA générative qu'ils hébergent. Tous ces éléments permettent de mieux identifier les leviers potentiels de réduction des impacts environnementaux du numérique.

UNE DÉMARCHÉ PIONNIÈRE, SALUÉE PAR LA BANQUE MONDIALE ET L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMS (UIT)

Les deux institutions internationales ont consacré en 2025 un rapport, intitulé « Mesurer l'impact environnemental du numérique – étude du cas Arcep » (en anglais) à l'enquête annuelle de l'Arcep, « premier et unique régulateur sectoriel à publier régulièrement des indicateurs sur les données collectées auprès des acteurs du numérique pour évaluer et suivre dans le temps leur impact environnemental ».

SOMMAIRE

PARTIE 1

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES OPÉRATEURS DE CENTRES DE DONNÉES

- p.4 **1** Les émissions de gaz à effet de serre et la consommation électrique continuent de progresser significativement
- p.5 **2** La puissance de calcul des centres de données se concentre en Île-de-France
- p.6 **3** L'efficacité énergétique des centres de données s'améliore et varie en fonction de leur âge et de leur capacité informatique

PARTIE 2

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES OPÉRATEURS TÉLÉCOMS ET DES ÉQUIPEMENTIERS DE RÉSEAUX

- p.7 **1** Les émissions de gaz à effet de serre des opérateurs télécoms progressent encore, bien que la consommation d'énergie des réseaux se stabilise
- p.8 **2** La consommation énergétique totale des réseaux se stabilise
- p.8 **3** La consommation d'énergie pour la fabrication des câbles en fibre optique représente un quart de la consommation énergétique des réseaux fixes
- p.10 **4** La consommation électrique des box et décodeurs TV reste élevée et diminue faiblement en 2024
- p.11 **5** La consommation électrique des réseaux fixes et des box dépend peu du trafic de données, contrairement à celle des réseaux mobiles
- p.11 **6** Les ventes de téléphones reconditionnés progressent en 2024, mais restent faibles chez les opérateurs

NOUVEAU !

PARTIE 3

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES FABRICANTS DE TERMINAUX

- p.13 **1** Les mises sur le marché augmentent à nouveau pour certaines catégories de terminaux...
- p.14 **2** ...La taille des écrans continue de progresser





LES CLÉS POUR COMPRENDRE LA MÉTHODOLOGIE DE CETTE ENQUÊTE

Pour réaliser un bilan carbone complet tel que le préconise le standard international GHG Protocol (protocole utilisée dans cette enquête), trois types d'émissions sont étudiées :

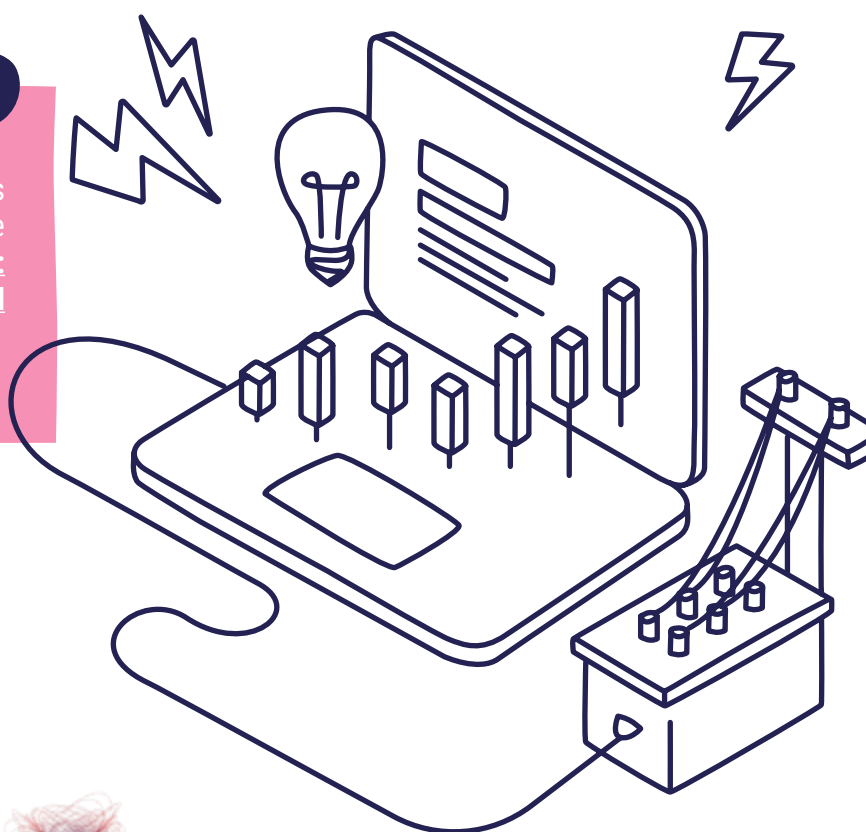
- **Scope 1** : prend en compte les émissions directes, générées directement par l'entreprise pour sa propre activité (par exemple, la consommation de carburant de ses véhicules ou de gaz pour le chauffage de ses locaux, de fioul, etc.) ;

- **Scope 2** : prend en compte les émissions indirectes associées principalement à la consommation d'électricité ;
- **Scope 3** : prend en compte les émissions indirectes issues des sources n'appartenant pas ou non contrôlées par l'entreprise, telles que les émissions associées aux biens et services achetés pour son activité ou l'utilisation qui est faite de ses biens et services vendus.

Dans cette enquête, seules les émissions des scopes 1 et 2 sont mesurées.

EN PRATIQUE

Pour en savoir plus sur les leviers individuels de sobriété, l'Arcep met à votre disposition une FAQ « [Equipements et usages numériques : comment limiter mon impact environnemental au quotidien ?](#) ».



PARTIE 1

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES OPÉRATEURS DE CENTRES DE DONNÉES



Pour la troisième année, l'Arcep restitue les résultats issus de la collecte de données qu'elle réalise auprès des principaux opérateurs de centres de données de colocation et de co-hébergement, soit 23 opérateurs de centres de données. Ces opérateurs exploitent près de 160 centres de données en France.

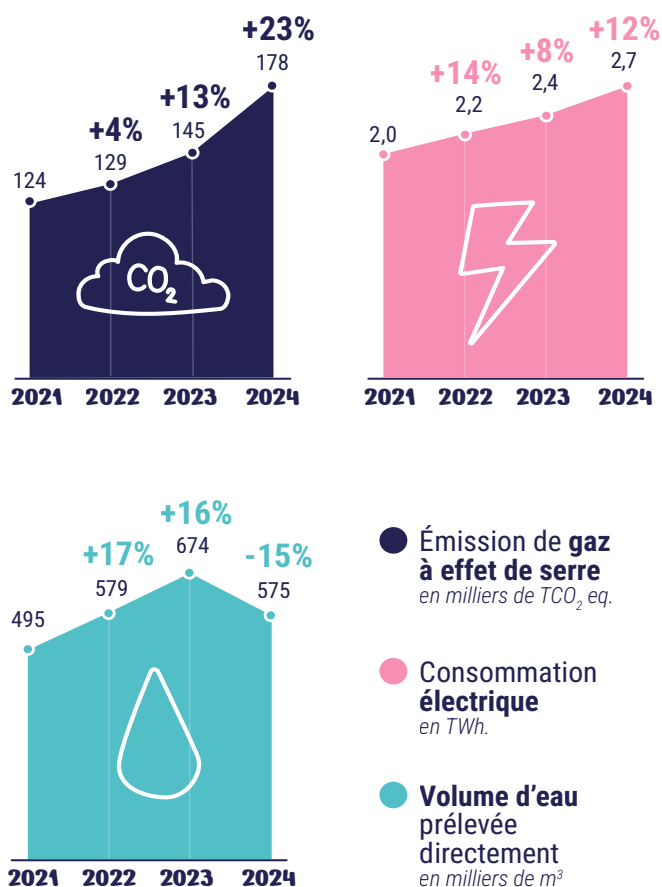
L'étude des impacts de ces acteurs est essentielle dans le contexte de croissance des usages numériques qu'ils hébergent. Par exemple, d'après le Baromètre du numérique 2026, près de la moitié des personnes interrogées déclaraient, en juin 2025, utiliser des solutions d'IA générative en France et 85% des 18-24 ans.

1 LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE CONTINUENT DE PROGRESSER SIGNIFICATIVEMENT

Dans un contexte de croissance des usages numériques, un changement progressif d'échelle des centres de données mis en service est observé : les centres de données ouverts en 2024 sont toujours plus puissants¹, avec en moyenne 20MW par centre, soit plus du double de la puissance des centres ouverts en 2023 (9MW), et près de sept fois plus que la puissance moyenne des centres existants en 2023 (3 MW). Ainsi, et malgré un nombre plus faible de centres ouverts en 2024, la capacité informatique totale des centres étudiés sur le territoire continue de progresser fortement.

La consommation électrique des opérateurs de centres de données continue de progresser nettement (+12% en 2024). La majeure partie de cette augmentation provient des centres de données nouvellement mis en service (entre 2021 et 2023). Les émissions de gaz à effet de serre associées progressent de 23% en raison de l'augmentation de la consommation électrique conjuguée à celle des facteurs d'émissions (énergie plus carbonée). Le volume d'eau prélevée, autre indicateur clé de l'empreinte environnementale des opérateurs de centres de données, retrouve quant à lui un niveau proche de celui de 2022 après une hausse exceptionnelle en 2023 en raison de travaux sur des sites anciens. Au total, 575 000 m³ d'eau, en quasi-totalité potable, ont été prélevés par les centres de données. Ce volume reste modeste comparé à d'autres usages (industriels, agricoles) mais peut générer des conflits d'usage dans les localités où les centres sont implantés.

Les émissions de GES et la consommation électrique des opérateurs de centres de données progressent



- Émission de gaz à effet de serre en milliers de TCO₂e.
- Consommation électrique en TWh.
- Volume d'eau prélevée directement en milliers de m³.



1: Les termes capacité ou puissance informatique désignent la puissance admissible en équipements informatiques.

QUELLES ENTREPRISES ONT ÉTÉ INTERROGÉES ?

Les entreprises interrogées sont celles dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 10 millions d'euros hors taxes ou dont la puissance de calcul installée dépasse 100 kW, et dont

l'activité principale est la mise à disposition à des tiers d'infrastructures et d'équipements hébergés dans des centres de données – aussi appelées opérateurs de colocation et de

co-hébergement. Sont donc exclus de fait les organismes qui disposent de leurs propres centres de données pour un usage interne.

ÉTUDE ADEME-ARCEP



C'est la part des centres de données dans les émissions de gaz à effet de serre du numérique en France en 2022. Cette part tient compte des émissions de l'ensemble des centres de données situés en France mais aussi de ceux localisés à l'étranger

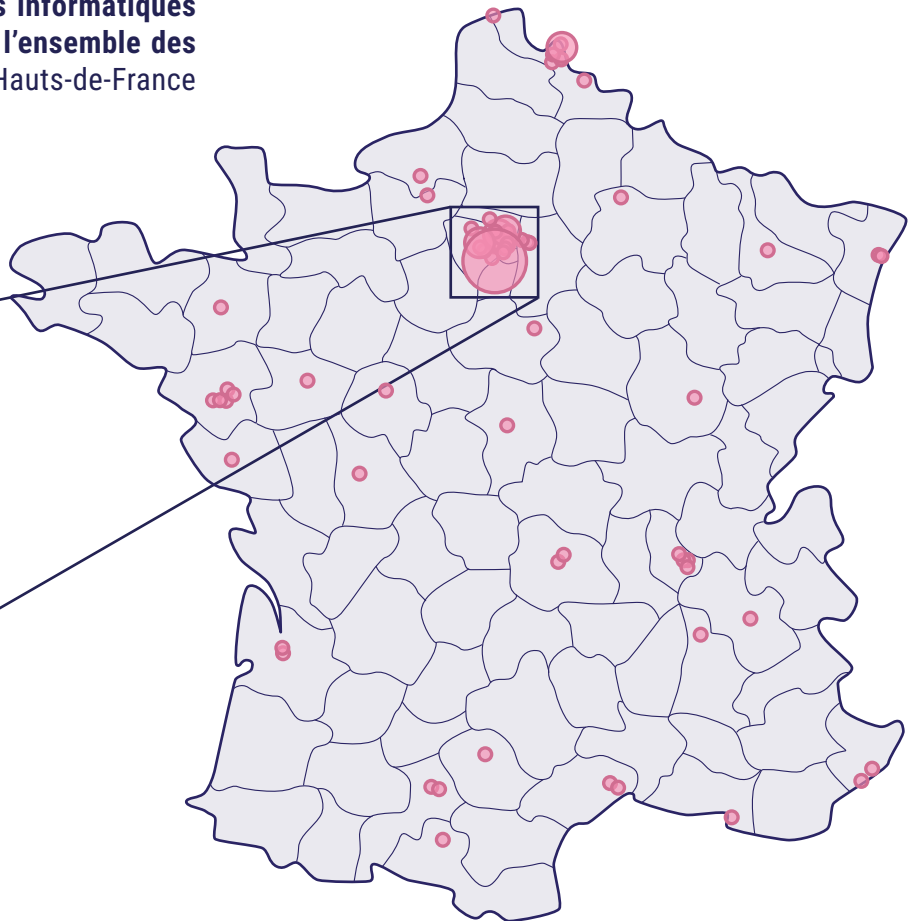
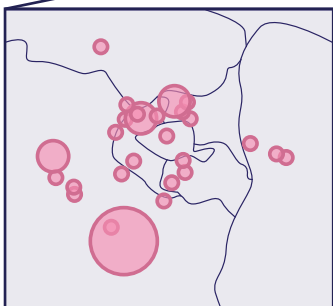
et sollicités pour des usages en France. Le périmètre ici est donc plus large que celui de l'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable » qui n'inclut que les centres de données implantés en France.

2 LA PUISSANCE DE CALCUL DES CENTRES DE DONNÉES SE CONCENTRE EN ÎLE-DE-FRANCE

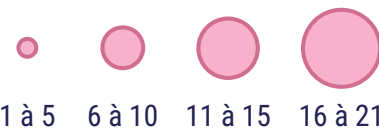
L'activité des centres de données est très concentrée géographiquement : l'Île-de-France représente à elle seule 56% des centres et plus de 70% de la puissance maximale admissible en équipements informatiques et de la consommation électrique de l'ensemble des centres. Trois régions (Île-de-France, Hauts-de-France

et Provence-Alpes-Côte d'Azur) regroupent à elles seules 90% de la puissance et de la consommation électrique totale des centres de données étudiés.

Implantations des centres de données en 2024



Nombre de centres de données



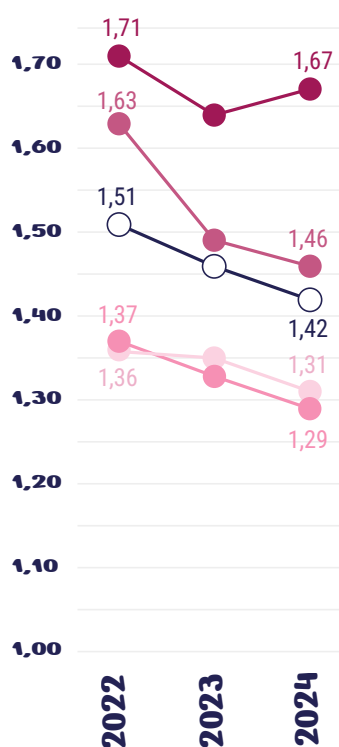
3 L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES CENTRES DE DONNÉES S'AMÉLIORE ET VARIE EN FONCTION DE LEUR ÂGE ET DE LEUR CAPACITÉ INFORMATIQUE

La consommation électrique des centres de données ne cesse d'augmenter, bien que leur efficacité énergétique continue de s'améliorer. Cette efficacité varie selon l'âge et la capacité informatique : en moyenne, plus un centre de données est récent et possède une capacité informatique importante, plus il est efficace énergétiquement. Les plus puissants sont en moyenne plus jeunes que les autres centres de données, ce qui explique en partie la meilleure performance énergétique des centres de données ayant une capacité informatique élevée.

En moyenne, plus un centre de données est récent et possède de capacité informatique, plus il est efficace

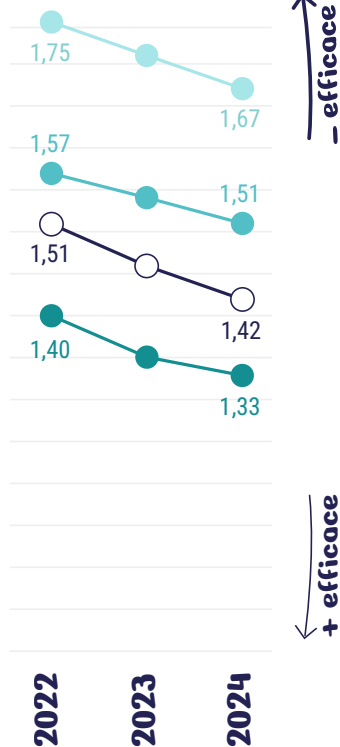
PUE moyen selon l'âge

- 1 à 3 ans
- 4 à 10
- 11 à 20
- 21+
- Moyenne



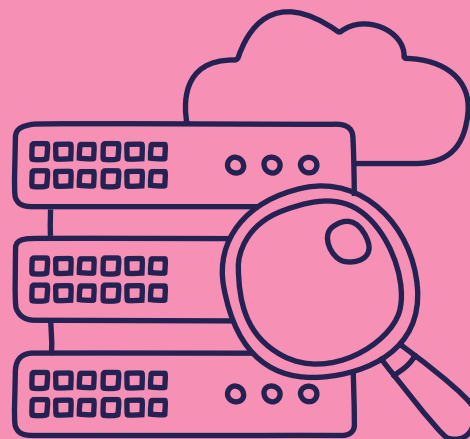
PUE moyen selon la puissance

- 500 à 2500kW
- 2500 à 5000kW
- 5000+kW
- Moyenne



DÉFINITION

COMMENT MESURE-T-ON L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE D'UN CENTRE DE DONNÉES ?



Pour délivrer des services de calcul, stockage et transport de données, les opérateurs de centres de données exploitent des infrastructures qui consomment de l'électricité additionnelle à celle nécessaire pour les équipements informatiques (par exemple, pour les systèmes de refroidissement, l'alimentation de secours ou le chauffage des bureaux du personnel).

L'indicateur du **Power Usage Effectiveness (PUE)**, qui est utilisé pour mesurer l'efficacité énergétique d'un centre de données, est le rapport entre sa consommation électrique totale et la consommation électrique de ses équipements informatiques. **Plus la valeur du PUE d'un centre de données est proche de 1, plus il est considéré comme performant d'un point de vue énergétique.** Par exemple, un centre de données dont le PUE est de 1,5 signifie que pour 1,5 kWh d'électricité utilisée, seulement 1 kWh a directement servi à réaliser sa fonction principale (le calcul, le stockage et le transport de données).

PARTIE 2

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES OPÉRATEURS TÉLÉCOMS ET DES ÉQUIPEMENTIERS DE RÉSEAUX

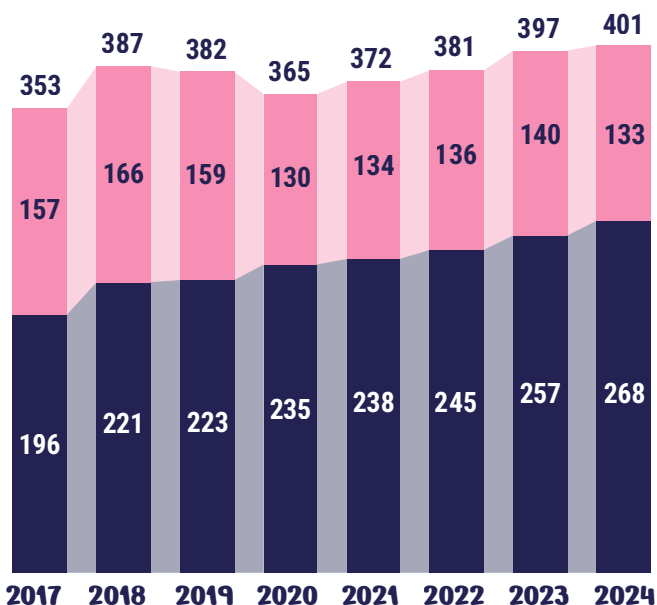
Depuis la 1^{re} édition de cette enquête, l'Arcep rend publics des indicateurs sur l'évolution de l'empreinte environnementale des quatre principaux opérateurs de communications électroniques (Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR). Ces indicateurs portent notamment sur les émissions de gaz

à effet de serre (GES) et l'énergie consommée sur leurs réseaux depuis 2017. L'Arcep présente également une évaluation de l'empreinte environnementale des équipementiers de réseaux mobiles et, pour la première fois cette année, des fabricants de câbles en fibre optique.



Les émissions indirectes de gaz à effet de serre des opérateurs télécoms en hausse continue

Évolution des émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2) de GES des opérateurs télécoms (en milliers de tonnes éq. CO₂)



1 LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES OPÉRATEURS TÉLÉCOMS PROGRESSENT ENCORE, BIEN QUE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES RÉSEAUX SE STABILISE

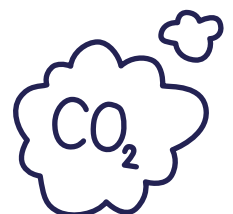
Les émissions de GES des principaux opérateurs télécoms atteignent 401 000 tonnes équivalent CO₂ en 2024, soit une hausse de 1% en un an, dans un contexte de baisse des émissions de GES en France de 0,9% sur la même période.

Les émissions directes (scope 1) diminuent nettement (-5% en 2024). Un recul qui s'explique principalement par une moindre consommation de gaz, fuel ou carburants ainsi que par le déploiement progressif de flottes de véhicules moins émetteurs

Les émissions indirectes (scope 2) progressent, elles, pour la septième année consécutive (+4% en 2024). Cette évolution en 2024 est la conséquence de la hausse des facteurs d'émissions du mix électrique français, alors que la consommation énergétique des réseaux n'a pas augmenté.

Émissions indirectes (scope 2) sont en hausse continue depuis 2017

- Émissions directes (scope 1)
- Émissions indirectes (scope 2)



4,4%

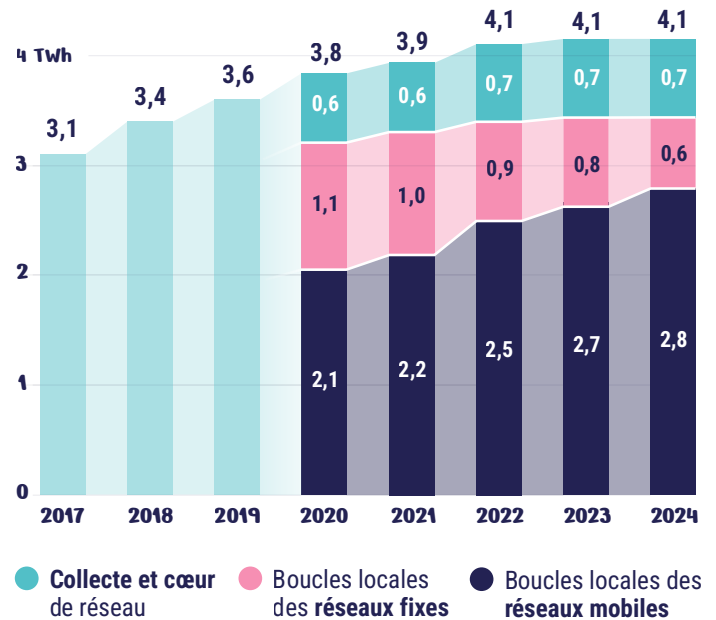
C'est la part que représentent les réseaux de télécommunications fixes et mobiles ainsi que les box et déco-

deurs des utilisateurs dans les émissions de gaz à effet de serre (GES) du numérique en France en 2022.

Source : mise-à-jour de l'Étude Ademe-Arcep (janvier 2025), qui tient compte des centres de données localisés à l'étranger et utilisés pour des usages numériques en France.

La consommation d'électricité des réseaux mobiles augmente, celle des réseaux fixes diminue

Évolution de la consommation annuelle d'électricité des réseaux (en TWh)



2 LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE TOTALE DES RÉSEAUX SE STABILISE

La consommation électrique des réseaux fixes et mobiles, qui ne cessait de progresser depuis 2017, **se stabilise en 2024 à 4,1 TWh**. La consommation des réseaux mobiles **progresses de 4% en 2024** (contre 6% en 2023) du fait de la croissance des usages mobiles (+1,8Go par carte SIM en 2024) et de l'extension du réseau.

Cette croissance est toutefois compensée par le **recul important de la consommation d'énergie des boucles locales fixes** (-16% en 2024, contre -14% en 2022 et 2023), conséquence de la transition progressive du réseau cuivre vers la fibre optique, technologie plus efficace énergétiquement.

Enfin, la consommation énergétique des réseaux de collecte et cœurs de réseaux **se stabilise pour la première fois en 2024**, après quatre années de hausses consécutives.

3 LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR LA FABRICATION DES CÂBLES EN FIBRE OPTIQUE REPRÉSENTE UN QUART DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES RÉSEAUX FIXES

Outre la phase d'utilisation (que permet de suivre la collecte de données auprès des opérateurs télécoms), la phase de fabrication des équipements de réseaux représente, selon l'étude ADEME-Arcep, **une part importante de l'épuisement des métaux et minéraux stratégiques et de l'empreinte carbone au sein du cycle de vie des réseaux**.

C'est pourquoi l'enquête « Pour un numérique soutenable » évalue aussi l'empreinte environnementale des équipementiers de réseaux mobiles et des fabricants de câbles en fibre optique.

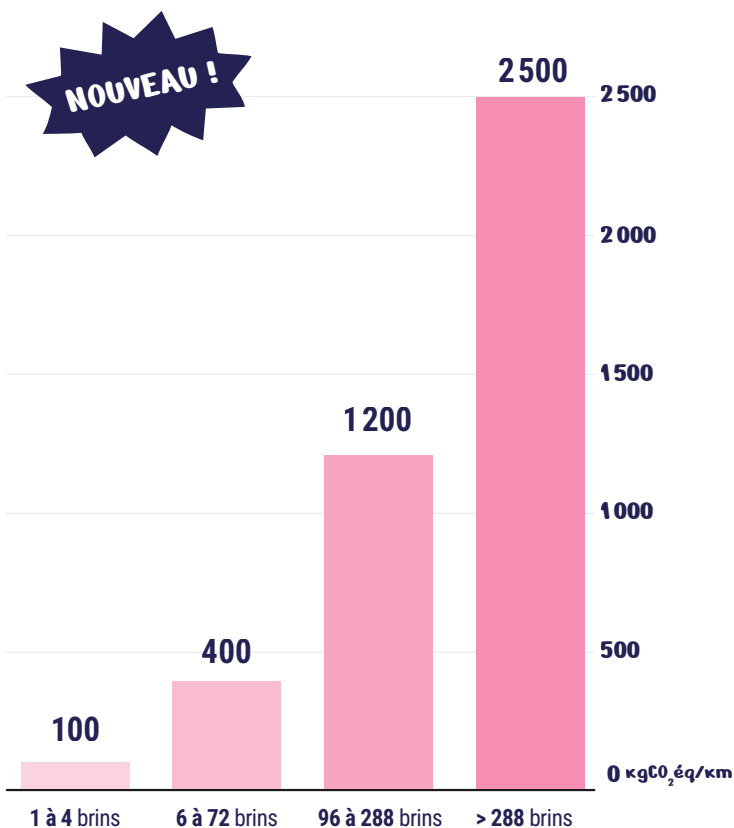
La production des câbles en fibre optique vendus en France en 2024, tous types confondus (de 1 à 288 brins de fibre par câble ou plus), **a consommé au total 170 GWh d'énergie en France et à l'étranger, soit l'équivalent de 26% de la consommation énergétique des réseaux fixes en France en 2024**. Les émissions de gaz à effet de serre embarquées (qui correspondent à l'ensemble des émissions tout au long du cycle de vie, hors phase d'usage) s'élèvent à 108 000 tonnes équivalent CO₂.

Les émissions embarquées augmentent avec le nombre de brins en fibre optique : en moyenne, 100 kgCO₂eq/km pour les câbles de 1 à 4 brins et environ 2 500 kgCO₂eq/km pour les câbles de plus de 288 brins.

S'agissant des équipements de réseaux mobiles vendus en France, l'utilisation moyenne de métaux précieux (argent, or, platine et palladium) par équipement est stable depuis 2021 (environ 6 g) ce qui traduit l'absence de modification de la composition des équipements. Les émissions de GES embarquées des équipements vendus en France progressent de 5% en 2024 pour atteindre 72 000 tonnes équivalent CO₂, correspondant à celles de la fabrication de près d'un million de smartphones². Les émissions embarquées totales d'un site mobile varient selon les technologies déployées. Deux modèles génériques de stations de base (multi-technologies incluant la 5G en bande 3,5 GHz ou multi-technologies hors 3,5 GHz) ont été retenus pour cette enquête. Les émissions embarquées de ces modèles ont été calculées sur la base des équipements vendus en 2024.

Les équipements constitutifs d'une station de base 5G en bande 3,5 GHz, selon ce modèle générique³, ont une empreinte carbone embarquée 72% supérieure à celle des équipements constitutifs d'une même station sans la bande 3,5 GHz, tout en correspondant à une augmentation de 100% de la largeur de bande exploitable en moyenne par un opérateur.

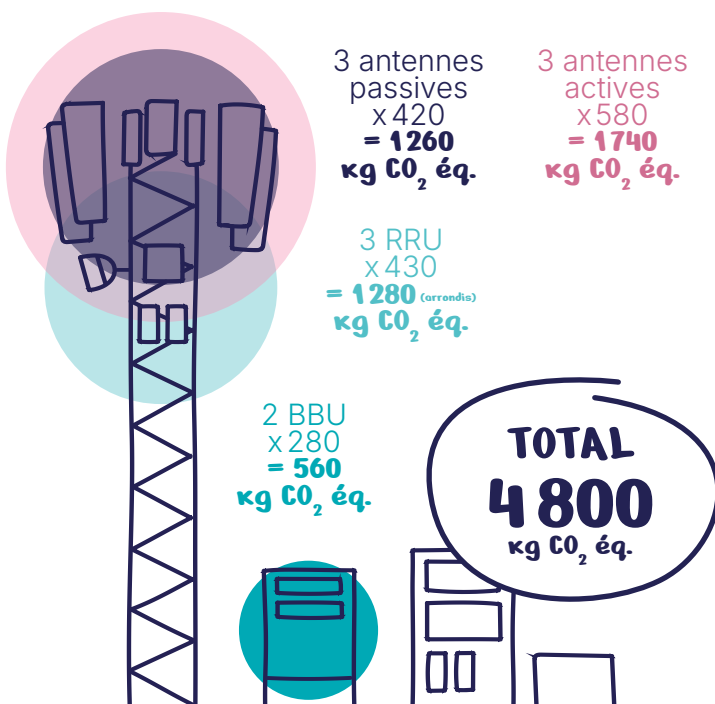
Émissions de gaz à effet de serre embarquées moyennes par kilomètre de câbles en fibre optique vendus en France en 2024



Impact carbone embarqué d'une station de base 5G en bande 3,5 GHz et multi-technologies sur d'autres bandes de fréquences

Composée de 3 antennes actives, 3 antennes passives, 3 RRU et 2 BBU

- Base Band Unit (BBU)** : module en charge du traitement du flux en bande de base.
- Radio Remote Unit (RRU)** : module radiofréquence rattaché à une antenne passive et relié au BBU. Est utilisé pour transmettre sur des fréquences autres que la bande 3,5 GHz réservée à la 5G.
- Antenne passive** : antenne ou système d'éléments antennaires n'intégrant pas de modules radios. Est utilisée pour transmettre sur des fréquences autres que la bande 3,5 GHz réservée à la 5G.
- Antenne active** : modèle récent d'antenne directement reliée au BBU. Elle combine les fonctions du RRU et de l'antenne passive (deux équipements physiquement séparés dans un site mobile conventionnel) et permet la transmission de signaux sur la bande 3,5 GHz réservée à la 5G.



2: « Impact CO₂ », ADEME.

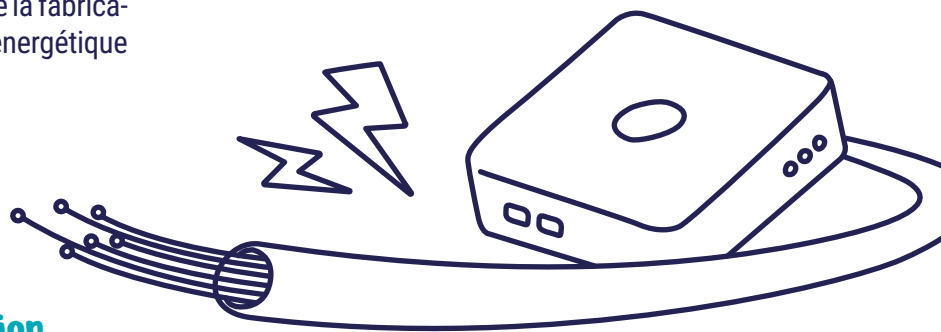
3: Hypothèse d'une station de base tri-sectorielle, telle que considérée dans les études théoriques et conformément à l'annexe 4 de l'étude du Comité d'experts techniques mobile, « Étude comparée : consommation énergétique d'un déploiement 4G vs 5G ».

4 LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES BOX ET DÉCODEURS TV RESTE ÉLEVÉE ET DIMINUE FAIBLEMENT EN 2024

Au total, en France, le parc de box internet et décodeurs TV a consommé 3,4TWh, un niveau en baisse de 3% en un an, mais qui reste significatif : il est 5 fois supérieur à la consommation des réseaux fixes et représente 0,8% de la consommation d'électricité en France⁴. Tout comme la consommation annuelle globale de l'ensemble des box et décodeurs, la consommation moyenne des box et décodeurs évolue peu en 2024. En fonctionnement, ces équipements consomment en moyenne 9,1 watts pour les box et 7,4 watts pour les décodeurs. **Si les box et décodeurs les plus récents sont moins énergivores, le renouvellement des anciens modèles ne doit pas être systématique** : du fait de l'impact environnemental important de la fabrication, les gains liés à la meilleure performance énergétique

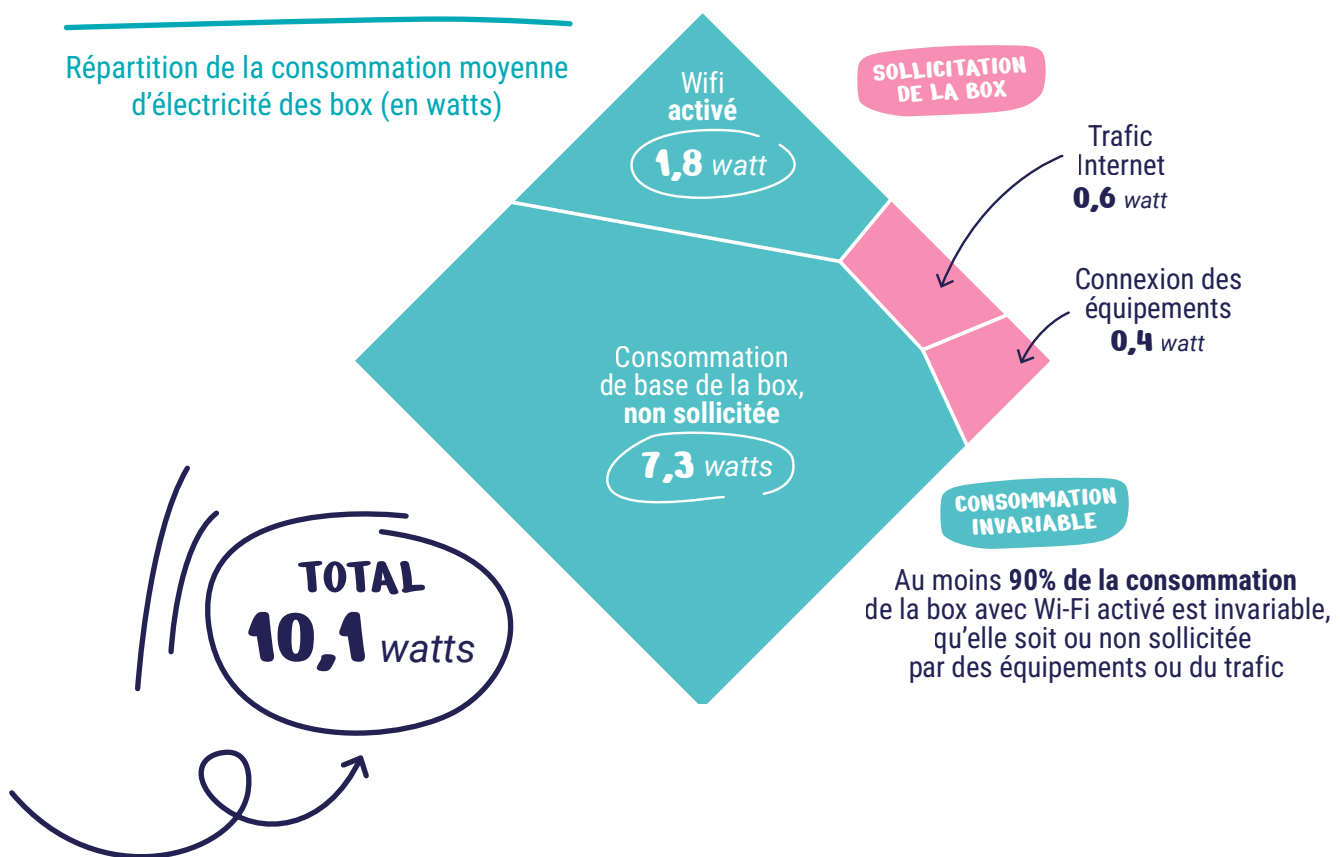
d'un équipement neuf en phase d'utilisation peuvent être inférieurs à ceux liés à l'allongement de la durée totale d'utilisation d'équipements moins performants.

Autre enseignement : la consommation électrique des box internet ne dépend que très peu de leur sollicitation ou de l'importance du trafic de données. **90% de cette consommation est invariable, que la box soit ou non sollicitée par l'utilisateur. En revanche, l'éteindre ou la mettre en veille profonde⁵ lorsqu'elle est inutilisée est un levier efficace pour réduire sa consommation électrique.**



Près de 90% de la consommation d'électricité d'une box est indépendante de la durée et de l'intensité de sa sollicitation

Répartition de la consommation moyenne d'électricité des box (en watts)



4: *Bilan électrique 2023, RTE analyse et données de l'électricité.*

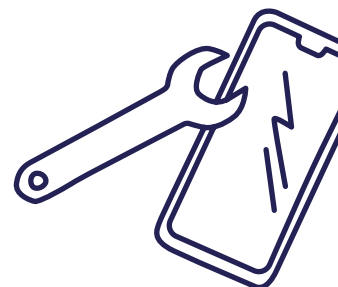
5: *La mise en veille profonde doit être activable ou désactivable par l'utilisateur afin de permettre l'utilisation d'objets connectés, par exemple les thermostats ou les alarmes.*

5 LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES RÉSEAUX FIXES ET DES BOX DÉPEND PEU DU TRAFIC DE DONNÉES, CONTRAIREMENT À CELLE DES RÉSEAUX MOBILES

La consommation énergétique annuelle des box et décodeurs TV, additionnée à celle des réseaux fixes, porte la consommation de l'ensemble des abonnements fixes à 4,1 TWh en 2024, soit 125 kWh par abonnement et par an au service fixe. De son côté, la consommation énergétique des réseaux mobiles s'élève à 40 kWh par abonnement mobile.

Néanmoins, la consommation énergétique des réseaux fixes et box internet est peu dépendante de la croissance du trafic internet associé alors que celle des réseaux mobiles progresse notamment avec la croissance des usages.

Le volume de données consommées par abonnement internet fixe est nettement supérieur à la consommation de données d'un abonnement mobile. En retenant un volume consommé de 200 Go par mois par abonnement internet fixe (contre 20 Go en moyenne par abonnement mobile⁶), la consommation énergétique annuelle par gigaoctet de données sur les réseaux mobiles est 7 fois supérieure à celle des réseaux fixes (0,14 kWh contre 0,02 kWh).



6 LES VENTES DE TÉLÉPHONES RECONDITIONNÉS PROGRESSED EN 2024, MAIS RESTENT FAIBLES CHEZ LES OPÉRATEURS

Après deux années de recul, les ventes de téléphones mobiles réalisées par les quatre principaux opérateurs progressent de 2% en un an en 2024. Ces ventes, qui s'élèvent à 7,1 millions, représentent 37% du marché français. En 2024, les ventes de téléphones reconditionnés

progressent également, chez les opérateurs (+4% en un an) comme chez les autres distributeurs (+10%).

Elles représentent seulement 4% des ventes des opérateurs contre 29% chez les autres distributeurs.

4% des téléphones vendus par les opérateurs sont reconditionnés, contre 29% pour les autres canaux de distribution

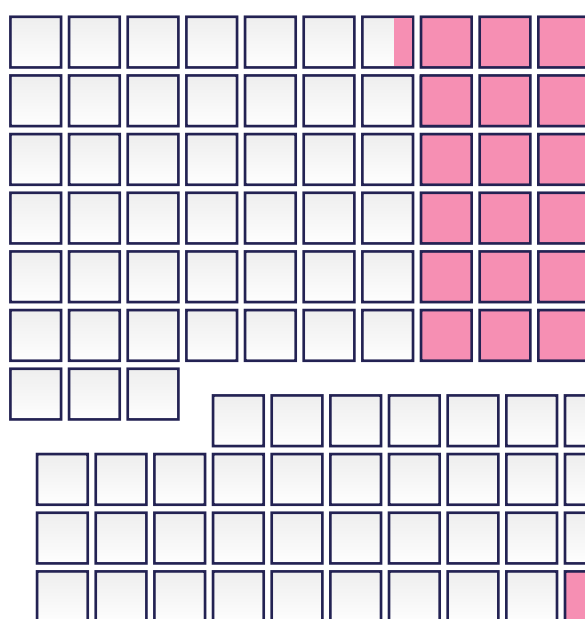
Répartition des ventes de téléphones mobiles en 2024 selon le type de téléphone et le canal de distribution

CES 100 CARRÉS REPRÉSENTENT 100% DU MARCHÉ

- 1% de téléphones vendus **neufs**
- 1% de téléphones vendus **reconditionnés**

71% des téléphones vendus dans les autres canaux étaient **neufs ou d'occasion**

96% des téléphones vendus par les opérateurs étaient **neufs**



AUTRES CANAUX DE DISTRIBUTION
63% DES VENTES

Ventes réalisées par d'autres distributeurs, dont :
29% de téléphones reconditionnés

OPÉRATEURS
37% DES VENTES

Ventes réalisées par les opérateurs, dont :
4% de téléphones reconditionnés



6: « *Marché des communications électroniques en France – Année 2024 – Résultats définitifs* », Arcep, décembre 2025.

PARTIE 3

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES FABRICANTS DE TERMINAUX

Pour la troisième année consécutive, l'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable » étudie l'empreinte environnementale de 23 fabricants d'équipements numériques des utilisateurs (aussi appelés « terminaux »). Les ventes de ces fabricants repré-

sentent, selon les équipements considérés, entre 65 et 95% du marché en 2024. Cette édition intègre de nouveaux indicateurs sur l'impact de la technologie d'écran sur la consommation électrique des équipements.



DÉFINITION

QUE VEUT-ON DIRE PAR TERMINAL ?

Les équipements numériques dits « terminaux » sont tous les équipements qui servent d'interface entre nous et nos usages numériques :

naviguer sur internet, regarder de la vidéo à la demande sur une télévision ou un ordinateur portable ou fixe, écouter un podcast depuis son smartphone, etc.

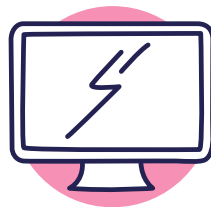
Dans cette édition de l'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable », les principales catégories d'équipements numériques ont été étudiées, notamment :



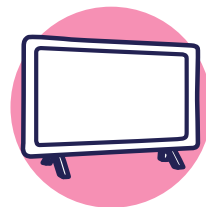
Téléphones
mobiles



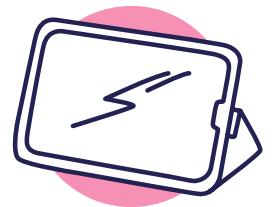
Ordinateurs
portables



Écrans
d'ordinateur



Téléviseurs



Tablettes

50%

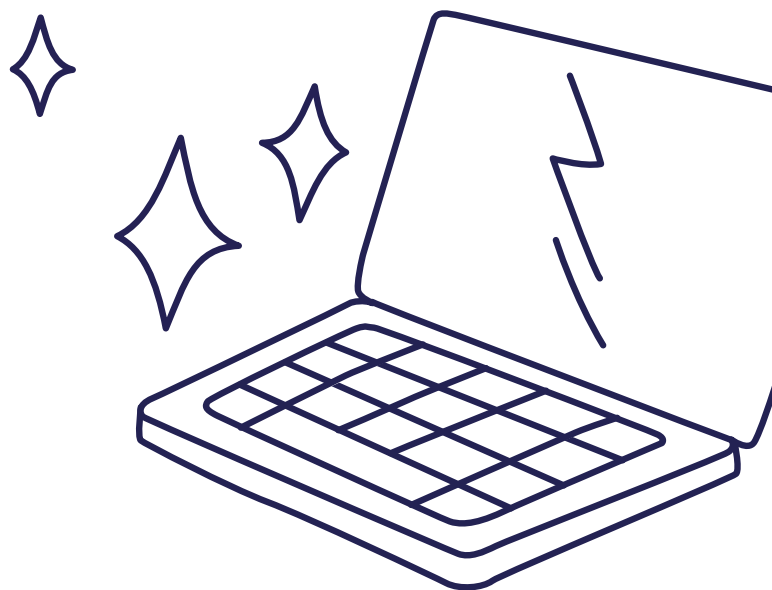
C'est la part de l'empreinte carbone du numérique liée aux terminaux.

La grande majorité de ces émissions a lieu dès la phase de fabrication de l'équipement.

Source: mise-à-jour de l'Étude Ademe-Arcep (janvier 2025), qui tient compte des centres de données localisés à l'étranger et utilisés pour des usages numériques en France.

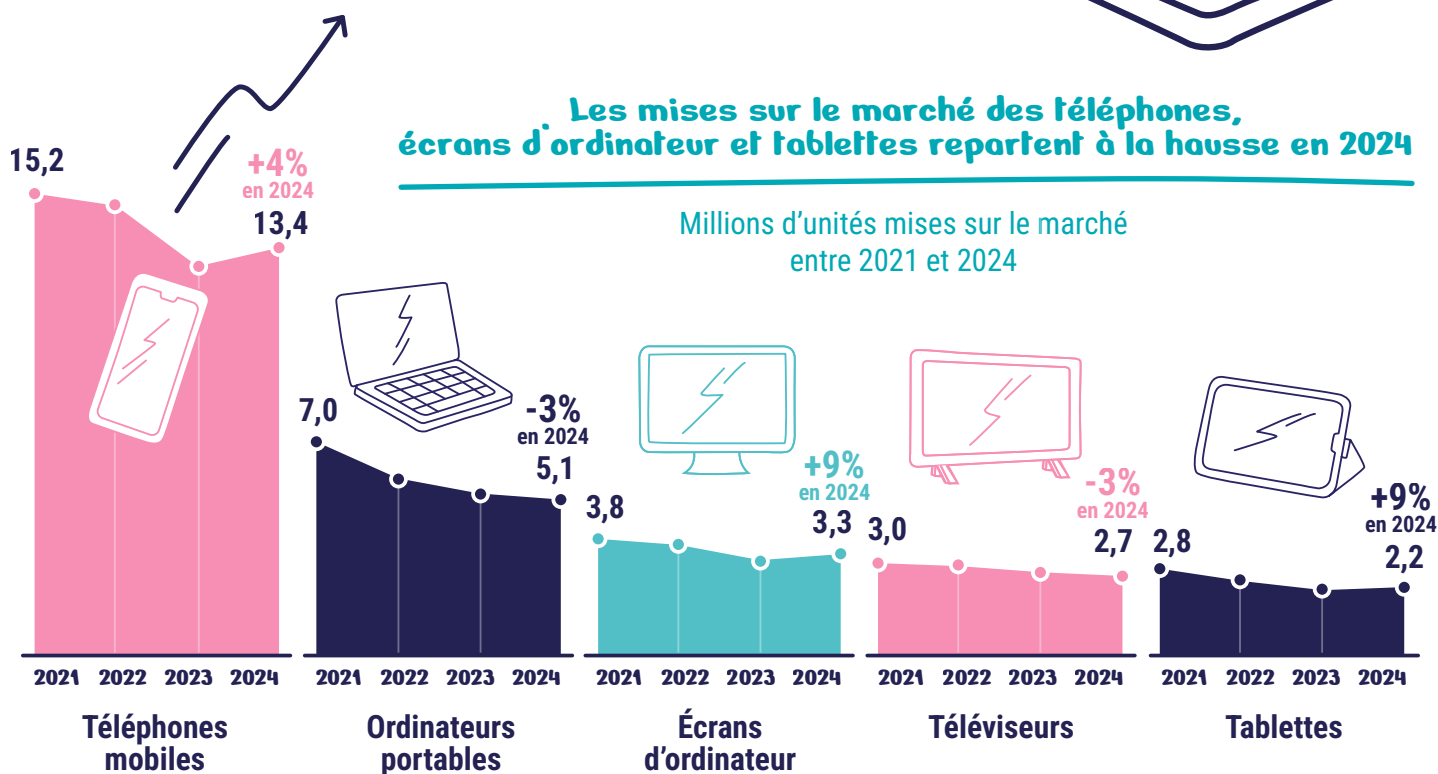
1 LES MISES SUR LE MARCHÉ AUGMENTENT À NOUVEAU POUR CERTAINES CATÉGORIES DE TERMINAUX...

Après deux années de baisse des volumes d'équipements neufs mis sur le marché⁷ en France, tous types confondus, 2024 marque une reprise des mises sur le marché de tablettes, téléphones mobiles et écrans d'ordinateurs, tandis que les mises sur le marché d'ordinateurs portables et téléviseurs continuent de reculer, mais à un rythme moins soutenu qu'auparavant.



Les mises sur le marché des téléphones, écrans d'ordinateur et tablettes repartent à la hausse en 2024

Millions d'unités mises sur le marché entre 2021 et 2024



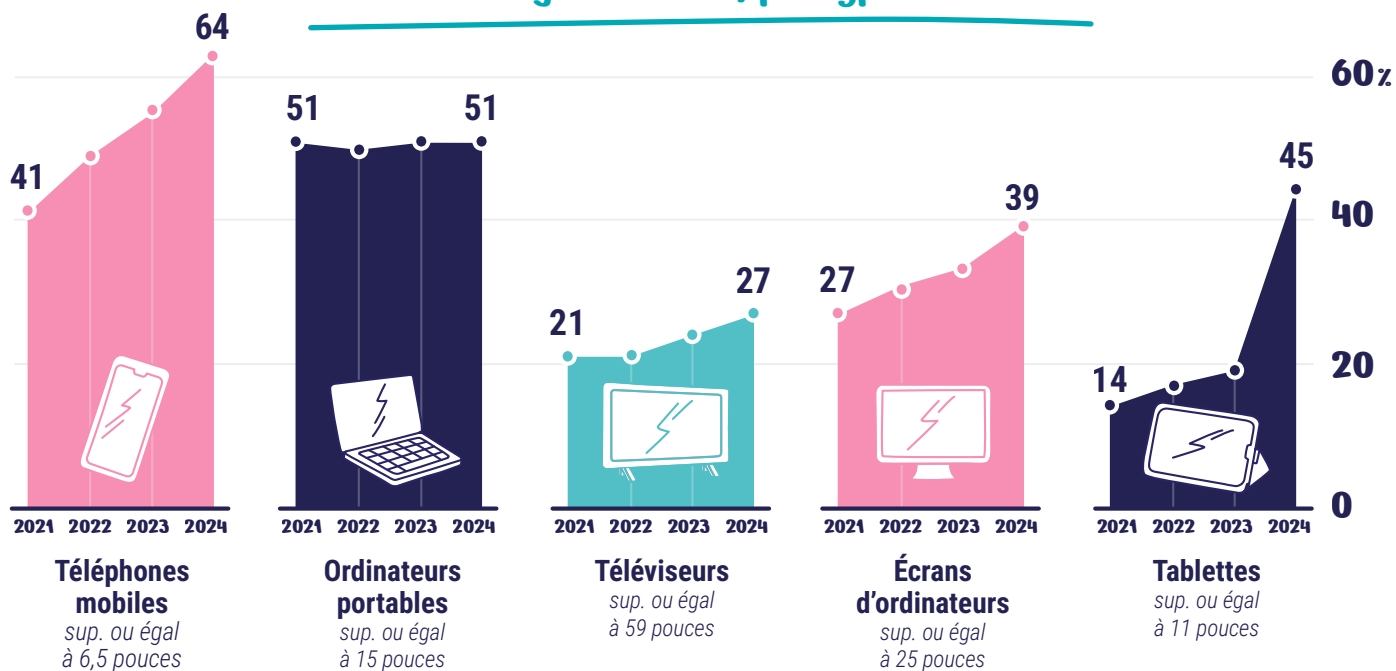
7: Mis sur le marché: équipements qui ont été livrés par les fabricants à des distributeurs ou des revendeurs, ou qui ont été vendus directement aux clients finals lorsque les fabricants vendent directement une partie de leur production.

2 ...LA TAILLE DES ÉCRANS CONTINUE DE PROGRESSER

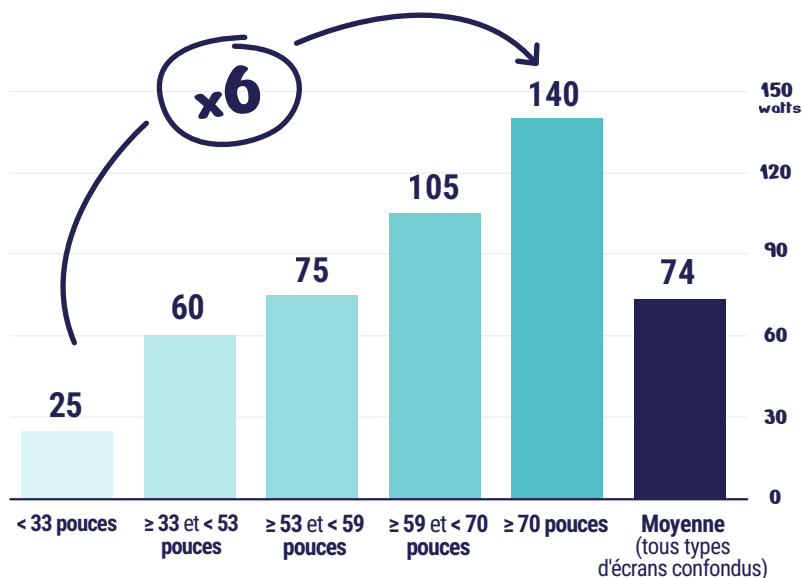
Cette reprise des mises sur le marché s'accompagne d'une hausse de l'impact environnemental des équipements numériques, amplifiée par une autre tendance : **la taille des écrans des téléviseurs, des écrans d'ordinateur, des téléphones mobiles et des tablettes continue d'augmenter.** En 2024, cette hausse est particulièrement marquée pour ces deux derniers équipements.

Or, **plus l'écran d'un terminal est grand, plus il génère d'impacts environnementaux en phase de fabrication, comme en phase d'usage.** Outre la taille de l'écran, une première analyse de la consommation électrique des téléviseurs en fonction de différentes technologies d'écran montre que la technologie d'écran a également une influence sur l'impact des équipements.

Évolution de la part de marché des terminaux de grande taille, par type de terminal



Consommation électrique moyenne en fonctionnement des téléviseurs par taille d'écran en 2024



Consommation électrique moyenne par technologie d'écran des téléviseurs en 2024

